



# JOINVILLE ARTS ET SCÈNES

## Festival de la création joinvillaise

Du 9 au 19 avril 2026

### FICHE D'INSCRIPTION

(à nous retourner pour le 19 décembre 2025)

**CÔTÉ SALON : peinture, dessin, sculpture, photo, vidéo**

Nom et prénom de l'artiste.....

Nom d'artiste (si différent) : .....

Discipline : .....

Adresse : .....

Tél : .....

E-m@il : .....

**CÔTÉ SCENE : musique, théâtre, marionnette, danse, cinéma**

Nom de la compagnie / de l'association.....

Nom et prénom du porteur de projet : .....

Discipline : .....

Tout public  Jeune public

Adresse : .....

Tél : .....

E-m@il : .....

En signant cette fiche d'inscription, je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à le respecter.

Je consens à la cession du droit à l'image dans le cadre de la communication liée à l'événement Joinville Arts et Scènes sur les supports physiques et numériques de la Ville conformément au formulaire *ad hoc*.

Fait à Joinville-le-Pont, le .....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Fiche d'inscription à retourner accompagnée d'un dossier de présentation

A la Direction des affaires culturelles et de la jeunesse

Hôtel de Ville - 23, rue de Paris - 94340 JOINVILLE-LE-PONT

Tél : 01 49 76 60 70 / mail : [culture@joinvillelepoint.fr](mailto:culture@joinvillelepoint.fr)

La commune de Joinville-le-Pont, en sa qualité de responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données personnelles vous concernant ayant pour finalité de vous permettre de participer à l'événement Joinville Arts et Scènes.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Vous disposez également du droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'exécution d'une mission d'intérêt public de la commune de Joinville-le-Pont. Vous disposez du droit de formuler des directives générales ou particulières concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.

Les demandes relatives à l'exercice de vos droits s'effectuent auprès de notre Délégué à la Protection des Données dont les coordonnées sont précisées ci-dessous. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés et ce, sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel. Vous pouvez contacter la commune de Joinville-le-Pont en tant que responsable de traitement et son délégué à la protection des données à l'adresse email suivante : [dpd@joinvillelepoint.fr](mailto:dpd@joinvillelepoint.fr) et à l'adresse postale suivante : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont.